



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

DOSSIER TECHNIQUE 2014



SOMMAIRE

LE PARCOURS	Page 29
A- Entrée nord B- Maïmat C- La gare D- Eglise Saint Jacques	Page 25 Page 26 Page 27 Page 28
VI - FICHES FOCUS	
A- Les réalisations B- Des projets de développement et d'aménagement	Page 21 Page 23
V - CADRE DE VIE EMBELLI	
A- Promotion et rayonnement B- Actions en faveur de la cohésion sociale	Page 17 Page 20
IV - ANIMATION ET COHESION SOCIALE	
A- Démarche environnementale et gestion raisonnée B- Patrimoine naturel, arboré et bâti	Page 11 Page 13
III - LES ORIENTATIONS ENVIRONNEMENTALES	
A- Les services : Espaces verts, Office municipal de tourisme, Communication B- Les élus référents	Page 9 Page 10
II - LES PORTEURS DU PROJET VILLES ET VILLAGES FLEURIS	
Présentation et stratégie de Muret	Page 4
I - MURET, UN TERRITOIRE COHERENT	
EDITORIAL	Page 3

EDITORIAL

Une ville vivante!

La ville est au coeur de notre vie, voilà l'esprit dans lequel nous travaillons tous les jours pour améliorer la vie de Muretains mais aussi pour leur apporter dans leur quotidien les éléments nécessaires à un épanouissement personnel et familial dans la Cité.

L'aménagement de la ville, la cadre de vie, le lien social, les transports, l'éducation et la culture sont au coeur de nos décisions et de nos actions depuis 6 années.

L'obtention de la deuxième fleur a marqué très fortement cette dynamique et a reconnu le travail effectué et la métamorphose de la ville. D'autres récompenses, prix de la ville la plus sportive, la plus animée, la mieux gérée dans sa catégorie, sont venues aussi compléter ce tableau.

Au delà des simples récompenses, nous continuons avec grande motivation et passion de tous les instants, pour faire de Muret une ville où chacune et chacun pourra dire :

"Muret, ma ville c'est ma vie".

Suivez ce guide, suivez nos guides. Nous vous souhaitons une belle visite dans notre belle ville.



André Mandement, Maire de Muret



MURET, UN TERRITOIRE COHERENT

Présentation de Muret

Muret, lieu d'énergies et d'attractivités, vous séduira par son cadre de vie idéal. Entre ville et nature, elle compte plus de 25 000 habitants, et se classe ainsi 4ème de son département.

Muret occupe une position bipolaire à la fois en tant que centre d'un bassin de vie et d'activité - le Muretain et sa Communauté d'agglomération - et composante majeure de la métropole toulousaine.

UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

A Muret, la politique culturelle est un enjeu clé.

La ville prend sont identité autour des thèmes de l'aviation (Clément Ader) et de la bataille de Muret (dont on a commémoré les 800 ans en 2013).

La ville axe ses actions culturelles en matière :

- -de soutien aux artistes par le biais d'aides à la création (résidences d'artistes au théâtre, créations in situ à la PAM..) ;
- -de la mise en place de médiations vers différents types de publics (scolaires, familles, personnes en difficultés, large public) ;
- -de diffusion, en construisant une programmation artistique municipale riche et éclectique.

Muret possède des structures culturelles de qualité :

L'Ecole Municipale d'Enseignement Artistique, le musée Clément Ader et les grands Hommes, le théâtre municipal, la plateforme d'Art et la Théâtrerie (maison des associations), l'office Municipal de Tourisme, la médiathèque, le cinéma Véo, les 3 salles des fêtes et la salle Alizé (jauge de 400 à 1200 places) sont d'ailleurs des équipements phares de la commune, très fréquentés par les Muretains.







QUELQUES POINTS CLÉS DEPUIS LE DERNIER PASSAGE DU JURY :

2011 : le musée " Clément Ader et les grands Hommes " est inauguré au cœur de la maison

Actuellement un projet d'extension pouvant permettre d'accueillir des expositions temporaires est

engagé ; ainsi que le développement de la salle dédiée à Clément Ader aviateur Muretain.

2011 : inauguration des nouveaux locaux de l'office municipal de tourisme au cœur de la ville. 2012 : inauguration de la médiathèque F Mitterrand. Sur trois étages, la médiathèque offre un

espace vidéo, audio, un lieu d'exposition, un espace livres, un espace presse, un espace jeunesse,

2013 : inauguration du Cinéma Véo accessible à pied par les Muretains du quartier nord.

2013 : lancement de " Muret Terre de Festival "

2014 : restauration de l'intérieur de l'Eglise St Jacques.

Sont désormais en cours d'aménagement la crypte et ses trésors.

Année scolaire 2012/2013 : S'appuyant sur les structures culturelles municipales et les ressources internes, la ville met en place un Parcours d'Education Artistique et Culturelle PEAC, pour les écoles muretaines. L'objectif est de donner un accès privilégié et une sensibilisation aux plus jeunes gratuitement à 8 thèmes artistiques et culturels : arts du son, arts du langage, arts de l'espace, arts des spectacles vivants (danse, théâtre), culture scientifique, arts visuels, arts du quotidien, déve-

loppement durable (environnement et vivre ensemble). 10500 participations la première année et 15000 pour la saison 2013/2014.

En 2013/2014, le parcours s'affine et s'étend par projet aux collèges et lycée.

Enfin, la ville soutient ses associations culturelles (environs 80). Ce sont plus de 500 manifestations qui sont organisées à Muret, ayant a minima un soutien matériel et logistique de la ville.

Muret est devenue une ville de culture dynamique et vivante, porteuse de projets ambitieux pour un accès à la culture du plus grand nombre.

ASPECT TOURISTIQUE

🐯 UN TOURISME CULTUREL ET DE FRAÎCHEUR URBAINE

Muret n'est pas une ville de " tourisme " comme peut l'entendre le grand public ; cependant aucune ville de l'agglomération Toulousaine ne peut rivaliser avec Muret en terme d'infrastructures de loisirs, de patrimoine (architectural et naturel) et de tourisme culturel.

L'office municipal de tourisme est un service municipal rattaché au pôle rayonnement de la Direction des Affaires Culturelles. Il promeut le tourisme culturel et se positionne sur le thème de la fraîcheur urbaine.

L'intérêt stratégique est d'une part de se positionner sur du " tourisme de proximité ", (la cible : les excursionnistes de la région Toulousaine et les habitants) ; et d'autre part de se démarquer en tant que ville où il fait bon vivre, desservie par des transports en communs, très proche de Toulouse et d'Oncopole.

Nos ressources:

- Tourisme de nature : bases nautiques des Bonnets, four de Louge, randonnée PR 27, aménagement des Berges de Garonne et de Louge... parcours de santé de Brioudes, parcs Jean Jaurès, parc C Ader, parc Nicolas Dalayrac et sentier fleuri.

- Tourisme de loisir : cinéma Véo, karting, sports nautiques, centre équestre, " Eté au parc ", aéroclub.

- Tourisme culturel : musée, festivals, saison culturelle avec des têtes d'affiche (BB Brunes, Corneille, Olivia Ruiz..),
- Tourisme patrimoine et détente : église et crypte, développement d'un centre historique piéton, aménagement de la place de la République développement des terrasses de cafetiers...
- Tourisme gastronomique et traditions :
- 2 marchés de plein vent toutes les semaines. Le marché du samedi matin dans le centre historique est un des plus importants du département. Le marché du mardi au cœur du quartier Maïmat voit un développement considérable depuis 1 an.
- Facilités de transports (SNCF, Tam Tam...)







Nos labels:

- Villes et villages fleuris
- Tourisme Handicap en cours
- Classement de l'OT nouvelles normes en cours (catégorie 1)

Muret souhaite promouvoir son dynamisme et son attractivité à seulement quelques minutes de la métropole Toulousaine.

Entre autres, le projet touristique à moyen terme, en lien avec le projet de territoire, est de relier par le sentier fleuri et des pistes cyclables le cinéma Véo au centre historique, aux 3 principaux parc, au PR27, aux principaux points d'attractions patrimoniaux et naturels de la ville, jusqu'au futur " bac " à Estantens (commune de Muret) pour traverser la Garonne. Les fondements du projet passent par des objectifs à court terme :

- un tourisme participatif : il faut amener à être touriste de sa propre ville ;
- l'intégration des nouvelles technologies sur le parcours (flash code...) ;
- le développement d'une ville muti-sensorielle/créative (exp : tout au long du parcours intégration d'attraits artistiques thématiques et identitaires (œuvres collectives...).

Ce projet est transversal, impactant les services culture et rayonnement, cadre de vie, espaces verts, urbanisme et démocratie locale.

UN CENTRE HISTORIQUE À VALORISER

LES ENCEINTES DE LA VILLE

Pour se protéger des ambitions et attaques successives, la ville devient une véritable place forte. Une première enceinte est édifiée au VIIIème siècle pour se défendre des normands. Cette enceinte s'agrandit pour se préserver contre l'arrivée des Toulousains. Lors de la

venue de Simon de Montfort, au XIIIème siècle, la ville se transforme en une impressionnante forteresse. A cette époque Muret pouvait rivaliser avec la cité de Carcassonne. Aujourd'hui Muret préserve l'empreinte de cette époque avec la restauration de ces remparts.



LES ALLÉES NIEL

Promenades principales au début du XVIIIème s., elles doivent leur nom au Maréchal Niel (1802-1869). Enfant de Muret, il devint Ministre de la Guerre sous Napoléon III. On trouve sur les allées deux statues, une en hommage au Maréchal, et une en mémoire de Nicolas Dalayrac (1753-1809), lui-même enfant de Muret, devenu célèbre musicien et compositeur qui joua dans les plus grandes cours de France et notamment pour Marie-Antoinette et Napoléon.

L'ÉGLISE SAINT JACQUES

Classée aux Monuments Historiques depuis 2005, l'Eglise de style roman est édifiée de 1159 à 1165. Elle subit de nombreux remaniements. Son clocher de style gothique Languedocien a été construit au XIVème s..

L'église Saint-Jacques renferme de nombreux trésors (voir fiche focus), mis en valeur par les travaux de restauration achevés en 2013.

LA CHAPELLE SAINT MARCET

La façade restante de la chapelle Saint Marcet, dite "mur des lépreux", date du XIIème siècle. D'abord lazaret, devenu hôpital pour contagieux, cette paroisse accueille, à compter de la fin du XIIème s., les malades et indigents de la ville. Elle se situe sur le PR27, proche du four gallo-romain de Bourdaya.

LA CHAPELLE DE SAINT AMANS

La chapelle de Saint Amans surplombe le quartier muretain d'Estantens et domine la vallée de la Garonne. De style roman, elle est restaurée en 2000 et retrouve alors son charme originel, imposant à nouveau sa présence. Sa valorisation passe également par l'organisation de manifestations culturelles en son sein.

LE PARC CLÉMENT ADER ET MURET BERCEAU DE L'AVIATION

Seul parc national dédié à l'aviation classé aux monuments historiques depuis 1998. C'est un parc Art Déco, orné notamment de la sculpture de Paul Landowski "L'envolée d'Icare" (auteur également du "Christ Rédempteur" de Rio de Janeiro).

Clément Ader inventeur de l'avion est né et mort à Muret.

Chaque année le meeting aérien " Air Expo " est organisé à l'aérodrome de Muret est attire 30000 visiteurs.







UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉE

Dans la périphérie sud de Toulouse, Muret s'étend sur 57.84 km² et se trouve, entre Méditerranée et Atlantique, aux portes des Pyrénées. Située à 160 mètres d'altitude, la com-

mune est sise au confluent de la Garonne et de la Louge, présentant ainsi un intérêt environnemental.

Accès

L'autoroute A64 bordant la commune permet une accessibilité simple, autant aux Muretains qu'aux touristes (3 sorties autoroutes : 33, 34 et 35)

Le large réseau départemental de bus géré par le Conseil Général (Arc en Ciel) permet de rejoindre, depuis Toulouse, Muret et ses alentours. Depuis 2010, le réseau local de bus gratuit TAMtam transporte les Muretains sur des lignes régulières le matin et le soir pour les actifs qui rejoignent la gare. En journée, le transport se fait à la demande. TAMtam a rejoint le réseau Tisséo.

Aussi, la liaison ferroviaire Toulouse-Tarbes (ligne 23) et traversant Muret amplifie ce panel d'offre de transports pour tous. La liaison Muret/Toulouse est effectuée en 15 minutes en TER.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FORT ET ATTRACTIF

Dans son rapport annuel Pôle Emploi fait état du muretain comme un territoire dynamique et créateur d'emplois (+5.1% en 5 ans).

Les 3 piliers du développement économique :

- La valorisation des ressources et savoir-faire locaux
- La mise en place des structures et infrastructures nécessaires à la mise en œuvre et à l'animation des projets.
- Des actions, des moyens, des outils et des compétences nécessaires à la mise en œuvre et à l'animation des projets.

Muret, ville centre de la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) est aujourd'hui par sa politique nouvelle, digne d'intérêt pour de nombreux porteurs de projets et devient créatrice d'activité économique, de richesse et d'emploi

Une situation propice à l'émergence de projets créateurs d'emplois

A 22 km du centre de Toulouse, le développement économique du territoire du Muretain est lié à sa situation géographique (commerces, marchés, services, artisanat, industrie,...).

La convergence des axes de communication font du territoire de la Communauté d'Agglomération du Muretain un point de passage obligé pour le transit des marchandises et les déplacements des actifs.

Cet avantage de situation est l'un des meilleurs atouts de Muret et de sa Communauté d'Agglomération. En effet, peu de villes de taille moyenne, bénéficiant d'une telle qualité de vie se trouvent situées à moins de 30 mn d'un aéroport international (Toulouse Blagnac) et peuvent se prévaloir de réelles fonctions métropolitaines permettant aux Muretains de vivre, consommer et travailler sur un même territoire.

La diversité des vocations des sites d'accueil économiques (commercial, artisanal, industriel,...) confèrent à notre territoire une offre d'implantation complète, pouvant satisfaire le plus grand nombre de projets économiques.



LES PORTEURS DU PROJET VVF

A - Les services municipaux

LES ESPACES VERTS

Le service des espaces verts de Muret est composé de 21 agents dont le travail au quotidien est la protection et l'entretien du patrimoine vert communal.

Leurs missions:

- concevoir et suivre les projets paysagers de la ville
- gérer et entretenir les parcs, jardins et tout espace vert de la commune,
- s'occuper de la propreté des espaces publics
- l'exécution de projets, notamment la mise en place de balades (projet en transversalité avec l'Office Municipal de Tourisme)

- la sensibilisation environnementale en faveur de la nature et la biodiversité afin de promouvoir le développement durable (forêt square Maïmat)



L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

Sur un territoire de compétences délimité, l'Office Municipal de Tourisme de Muret opère les missions suivantes :

- accueil et information des touristes et locaux
- promotion touristique de la commune
- coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local
- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique touristique locale
- la production touristique et la commercialisation de produits
- gestion de la vente de billets de spectacles pour la saison culturelle



LE SERVICE COMMUNICATION

Le service communication assure le rayonnement de la commune au niveau local. Le service communication, à travers plusieurs outils, diffuse les informations de service public, l'actualité de la commune, de la vie associative, culturelle et sportive.

Il assure la promotion des grands événements et des grands projets de la Ville. Il a aussi en charge les questions d'image et de notoriété de la Ville dans et hors les murs.









B- Les élus de la délégation













A- Démarche environnementale et gestion raisonnée

Depuis 2009, les sites sont entretenus différemment selon leur nature ; espaces prestigieux, d'accompagnement de voirie ou d'habitat, ou encore zones extensives.

Un document inventoriant l'ensemble du patrimoine vert de la commune a été édité et est remis à jour régulièrement pour tenir compte des modifications. Parallèlement un autre dossier explique précisément le type d'entretien réalisé en fonction des différents espaces. Ce travail a permis de sensibiliser les élus et l'ensemble du personnel des Espaces Vert à la démarche.

De même, les essais entrepris pour utiliser des mélanges fleuris là ou des massifs " classiques " n'ont pas leur place, (pieds d'arbres, espaces extensifs ou de transition), se sont montrés concluant et les surfaces étendues.

GESTION DE L'EAU

L'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts provient en partie du canal de Saint-Martory ou de forages, mais majoritairement du réseau d'eau potable ; c'est pourquoi des efforts quotidiens sont entrepris pour la gérer au mieux.

Une personne est employée à temps plein à l'entretien et à la création des réseaux d'arrosage automatiques qui irriguent les plantations via des arroseurs, des tuyères ou des gouttes à gouttes. Le service ira vers une gestion centralisée sur certains espaces pour être plus réactifs et limiter les pertes d'eau liées aux vandalismes. De plus, des essais sont en cours afin de valider une solution pour limiter les " débordements " des zones arrosées par les asperseurs.

Dans le même esprit, des essais de paillage sur des plantations ont été entrepris. Cette méthode s'est révélée très efficace pour limiter l'évaporation mais aussi pour régénérer les sols. Elle est donc mise en œuvre lors des aménagements neufs et généralisée sur le maximum de massifs arbustifs anciens.

De plus, lors de la réhabilitation de certains espaces, sont réalisés des aménagements où les pelouses ne sont pas irriguées et où des variétés végétales rustiques sont privilégiées. Concernant les massifs de fleurs annuelles, des binages réguliers permettent d'ôter les adventices mais également de casser la croûte de surface évitant une trop grande évaporation des eaux d'arrosage ainsi que leur ruissellement.

La reprise en gestion directe par la Ville de l'eau, sous l'appellation "Eau de Muret", est aussi un élément positif pour la maîtrise des dépenses ; la Ville pratiquant une politique tarifaire incitative à l'économie de l'eau, tout en garantissant un droit à l'eau au meilleur tarif.







INVENTAIRE ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

En constante évolution démographique, Muret engage un développement durable dans sa démarche de conservation et de valorisation touristique de ses 5 sites naturels remarquables, qui sont mis en valeur différemment : la forêt de et de valorisation touristique de ses 5 sites naturels remarquables, qui sont mis en valeur différemment : la forêt de et de valorisation de la liaison Cierpedia Brioude (parcours de pêche et d'activités de loisir), le lac des Bonnet (loisirs nautiques), Les bords de Garonne (petite randonnée et possible participation à la liaison Cierp-Gaud/Toulouse en vélo) et enfin les bords de Louge (parcours de pêche et zone de promenade nature en ville).

Une coulée verte est aussi présente le long du Marclan, dans la zone industrielle du même nom. Ce bord de cours d'eau est propice à l'installation d'espèce animales et végétales dédiées.







GESTION RAISONNÉE DES PRODUITS CHIMIQUES

L'emploi de produits chimiques est essentiellement réduit aux désherbants ainsi qu'à quelques produits de traitement en cas de trop forte infestation parasitaire. Dans la mesure du possible les matières actives sans classement sont privilégiées, ainsi que des produits naturels accroissant la rusticité des végétaux face aux agressions extérieures.

LES PRATIQUES ÉVOLUENT

Certaines zones anciennement désherbées sont semées de mélanges fleuris et certains cheminements ou espaces gravillonnés surdimensionnés sont engazonnés. La Ville possède des moyens de traitements efficaces et sécurisés (pompes doseuses) et tous les agents applicateurs de produits ont suivi un stage de formation afin de les sensibiliser à leur protection autant qu'à celle de l'environnement. Ce stage vient d'être actualisé via une session "Certiphyto" en janvier 2014, leur donnant ainsi accès aux informations récentes sur les dangers des produits de traitements et la nécessité de les utiliser avec maîtrise et parcimonie.

LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES AVANCE

Le désherbage thermique a été adopté pour certaines zones et le "chariot tracté", acheté pour mener les essais a été complété par 2 sacs à dos, pour se faufiler plus aisément en centre-ville.

L'achat de balais métalliques à monter sur la balayeuse permet de désherber mécaniquement une partie des voiries et de diminuer la quantité de désherbant employé.

De plus, cette année un budget a été adopté pour lancer l'étude d'un plan de désherbage au niveau communal, en partenariat avec différentes associations comme l'ADEME, l'agence de l'eau... Celà montre la volonté municipale de faire encore évoluer les pratiques, diminuer l'usage de produits, et développer les méthodes alternatives et de communication.

GESTION DES DÉCHETS VERTS

La majorité des déchets de tonte et de taille du service espaces verts est amenée sur une plateforme de récupération intercommunale qui est aussi accessible aux habitants de la CAM. Ils y sont broyés pour suivre différentes filières de valorisation soit par le biais du compostage, soit pour servir de combustible pour des chaufferies.

Par contre, les déchets d'élagage de bois non résineux, sont broyés en interne afin de servir à pailler les massifs arbustifs.

La commune étant déclarée zone contaminée par le chancre coloré du platane, les produits issus de ces arbres suivent une filière spécifique via l'entreprise CLERVERT qui les récupère pour les chauffer et les transformer en granulés pour les chaudières à bois.

GESTION DE LA PROPRETÉ

Plusieurs entités s'occupent du nettoyage de la ville.

Les services Propreté et Proximité Urbaine gèrent, entre autres, le balayage du centre ville, l'enlèvement des affichages sauvages, le nettoyage du mobilier urbain ainsi que l'enlèvement des tags sur les bâtiments communaux et privés, sous certaines conditions. La Communauté d'Agglomération du Muretain prend en charge le tri sélectif et la collecte des ordures ménagères, la gestion des déchetteries et le nettoyage des voies périphériques.

D'autre part, pour limiter la gêne causée par les déjections canines, des arrêtés municipaux ont été pris pour réglementer l'accès de certains lieux, et des sachets à excréments sont mis gratuitement à disposition des propriétaires de chiens, dans certains lieux stratégiques : Mairie, CTMP, Office Municipal de Tourisme.

D'autre part, chaque année une journée de sensibilisation "propreté", est organisée en centre-ville à destination du public scolaire mais également pour l'ensemble des habitants.

B- Patrimoine naturel et bâti

PATRIMOINE PAYSAGER ET VÉGÉTAL

Les surfaces aménagées en espaces verts représentent une superficie de près de 40 ha dont quelques uns sont gérés sous convention avec des organismes comme la SNCF. Cette surface se compose de plus de 350 000 m² de surfaces gazonnées, environ 500 m² de fleurissement en massif et 5000 m² de mélange fleuri, 22000 m² de massifs arbustifs et plus de 9,5 km de haies taillées.

Les espaces naturels occupent près de 230 ha de réserves foncières et environ 120 km de bords de routes.

FLEURISSEMENT

Plantes annuelles et bisannuelles : pensées, primevère, myosotis, Helicrisum,

Laurenxia, Ptilotus, Melanpodium, penisetum, bégonia, ageratum... Bulbes: tulipe, narcisse, fritillaire, muscaris, perce neige, jacinthe...

Plantes vivaces: anthemis, aillarde, geranium, aster, liriope...

Mélanges fleuris : essentiellement à vocation extensive.

Plantes grimpantes : bignone, glycine, rosier...

Plantes à massifs : forsythia, escalonia, deutzia, weigelia, mahonia...

Plantes en alignement : magnolia, charme, chêne vert...

Plantes individuelles : chêne rouge et des marais, ginkgo biloba...







SQUARES ET JARDINS PUBLICS : UN AMENAGEMENT DIFFERENCIE SUIVANT LEUR SPECIFICITE

Il existe plus d'une vingtaine de squares dans différents quartiers et deux parcs urbains historiques en centre-ville : le parc Clément Ader (2000 m2) classé aux Monuments Historiques et l'arboretum Jean Jaurès (13000 m2) où se déroulent de nombreuses manifestations festives. Cette année, l'aire de jeux de ce dernier a été entièrement réaménagée et la diversification des essences d'arbres va se poursuivre via de nouvelles plantations.

nagée et la diversification des essences d'airies va se podisaire via de montre de la diversification des essences d'airies va se podisaire via de montre de la littre part, pour créer des points de rencontre et de détente agréables, dans les zones d'habitat à forte densité de D'autre part, pour créer des points de rencontre et de détente agréables, dans les zones d'habitat à forte densité de population, des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation, des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation, des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation, des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation, des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation des espaces verts anciens sont réhabilités et transformés en parcs urbains de proximité. Après la réalisappoulation d'un parc fruitier dans le quartier Peyramont, à côté de l'école Pierre Fons et de la Maison de la Petite Enfance tion d'un parc fruitier dans le quartier Peyramont, à côté de l'école Pierre Fons et de la Maison de la Petite Enfance tion d'un parc fruitier dans le quartier Peyramont, à côté de l'école Pierre Fons et de la Maison de la Petite Enfance tion d'un parc fruit de la Maison de la Petite Enfance tion d'un parc fruit de la contraction de la Petite Enfance tion d'un parc fruit de la contraction de la Petite Enfance tion d'un parc fruit de la contraction de la

Les espaces naturels ne sont pas oubliés avec la réhabilitation du Four de Louge, poursuivie cette année, ou encore L'extension du sentier fleuri jusqu'en bord de Garonne, à proximité des jardins familiaux, et où une zone de détente doit être aménagée tout près du fleuve.







Ce sont donc plus de 265 ha entretenus par le service Espaces Verts auxquels s'ajoutent près de 5 ha de cimetières entretenus par 2 agents et au moins 20 ha entretenus par le service des Sports (12 ha de terrains de sport et 10 ha pour le bois de Brioudes). La Ville a d'ailleurs fait le choix d'implanter un terrain synthétique sur la base sportive nord, qui permet notament des économies en ressources humaines et en eau.

La commune dispose d'une serre froide de 150 m2 qui permet de garder des végétaux mais pas de produire. La totalité des 20000 plants de fleurs mises en place annuellement est achetée à des horticulteurs, via des marchés d'appel d'offre de fournitures.

La municipalité privilégie une grande diversité dans le choix des végétaux, ce qui participe fortement à la sensation de bien être et de plaisir éprouvée par le promeneur et les habitants.

PATRIMOINE ARBORÉ

De même que les espaces sont gérés de manière différenciée, les arbres de Muret ne sont pas tous traités de façon identique.

La ville est plantée de plus de 4800 sujets dont plusieurs alignements de platanes et de robiniers taillés sur tête de chat (tous les 3 ans pour les premiers et tous les 5 ans pour les seconds). D'autres sont laissés libres et seul le bois sec ou dangereux est ôté. Des agents du service Espaces Verts sont spécialement formés aux méthodes de travail dans les houppiers afin d'intervenir en respectant au maximum les végétaux.

Dans certains cas, la Ville fait appel à des experts extérieurs pour avoir des analyses fiables afin de ne pas céder à la précipitation et faire des " abattages sécuritaires " injustifiés. De cette façon, un chêne a pu être maintenu dans le parc Jean Jaurès une fois expertisé et son suivi régulier devrait permettre de le maintenir encore plusieurs années.

D'autre part, le relevé des zones entretenues s'enrichit d'un inventaire plus détaillé du patrimoine arboré visant à mettre en place un plan de gestion à long terme des arbres.

Afin de consolider et diversifier le patrimoine arboré de la commune, de nouveaux sujets sont généralement intégrés lors de travaux neufs. Chaque aménagement bénéficiant ainsi d'une identité propre.

PATRIMOINE BÂTI

La commune participe financièrement aux projets privés de ravalement de façades en centre ville. Les particuliers ont, en outre, a leur disposition une palette chromatique pour les guider dans leurs choix de couleurs et de matériaux.

Elles entretient avec rigueur les bâtiments historiques, comme par exemple l'église Saint-Jacques qui vient d'être restaurée.

De nombreux autres bâtiments communaux sont réhabilités pour répondre aux nouvelles exigences environnementales, comme certaines écoles ou gymnases. Pour chaque chantier, une attention particulière est portée à la mise aux normes PMR, tant du bâtiment que de son environnement proche.

Ces normes sont également prises en compte lors de tout aménagement de voirie. Chaque projet de modification ou réhabilitation de voie de circulation donne lieu à une réflexion sur le partage de l'espace entre véhicules motorisés/ cyclistes/piétons : les liaisons douces. Une attention toute particulière est également portée aux problèmes rencontrés par les handicapés lors de leurs déplacements (" fil d'Ariane " sur les trottoirs, " plan handicap " pour situer les points difficiles et adapter les aménagements nécessaires aux fauteuils roulants...).

Une identité paysagère est retenue pour les aménagements nouveaux ; le choix des végétaux est alors fonction de leur adaptation au milieu et tient compte de critères esthétiques. Ils créent également des effets d'optique qui participent à améliorer la sécurité en cassant la vitesse des véhicules (sensation de voirie plus réduite). De même, lorsque c'est nécessaire, du mobilier urbain est disposé pour sécuriser l'espace piétonnier.







GESTION DU MOBILIER URBAIN ET DES AIRES DE JEUX

Une personne est chargée de l'entretien quotidien des 8 aires de jeux des écoles et des 19 autres réparties dans l'ensemble des squares et parcs communaux.

Lors des réhabilitations d'aires anciennes, les jeux en bon état sont récupérés pour agrandir d'autres aires ou en créer de nouvelles.

Peu à peu, les sols souples sont abandonnées pour être remplacés par des copeaux pour lesquels la capacité à amortir les chutes est plus facilement maintenue en ajoutant de la matière. Ils permettant également une meilleure absorption de l'eau par le sol lors d'implantation dans des milieux arborés. Le suivi, l'entretien et la rénovation du mobilier urbain sont assurés par un agent du service voirie.

MAITRISE DE L'AFFICHAGE PUBLIC

Un règlement communal de publicité est en vigueur, afin de maîtriser et limiter l'affichage publicitaire, faire respecter des normes nationales ainsi que l'esthétique des rues de la ville. L'affichage sauvage est encadré et les autorisations de signalisation d'un événements strictement appliquées.

Résultats et impact déjà constatés : 1000 m² ont été retirés du paysage et une nouvelle réflexion est en cours.

RESEAUX

Lors de toute réhabilitation d'avenue, l'enfouissement des réseaux est une priorité et chaque remplacement d'éclairage public donne lieu à la mise en place d'appareils à LED minutés, comme en centre-ville ou le long de la côte d'Eaunes.









A- Promotion et rayonnement des animations

Le 27 janvier 2011, Muret a reçu le prix de la Dépêche du Midi "Où vit-on le mieux dans l'agglomération toulousaine ?", pour la qualité de ses actions culturelles.

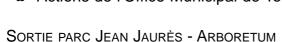
ANIMATIONS SCOLAIRES

Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 2004, les communes ont la charge des écoles primaires.

La ville de Muret a alors entrepris une vaste campagne de rénovation des écoles. Mais l'engagement municipal ne s'arrête pas là. La commune propose chaque année aux enseignants un Parcours Educatif Artistique et Culturel. Ce dispositif d'accompagnement propose un large choix de domaines: arts de l'espace, arts du langage, arts du quotidien, culture scientifique et technologique et notamment le développement durable,....

Dans ce contexte, les services municipaux du service culturel regroupant la Plateforme d'Art de Muret, Ecole Municipale d'Enseignements Artistiques, le Musée Clément Ader et les Grands Hommes, la Médiathèque, le service spectacle vivant, ainsi que l'Office Municipal de Tourisme, proposent un large choix d'activités et de manifestations destinés aux scolaires.

>> 10 500 participants en 2012 / 15 000 en 2013



Actions de l'Office Municipal de Tourisme dans le cadre du label :

Cette sortie est proposée tout au long de l'année, grâce à un livret " Découverte de l'arboretum ", les élèves découvrent l'arbre.

Ce livret se compose de cinq parties :

- 1- Un arbre c'est quoi ? (description de l'arbre, les catégories d'arbre,...)
- 2- Un arbre ça vit (il pousse, il se reproduit, il se nourrit et respire, il meurt)
- 3- Observation de l'arbre (sa taille et sa forme, ses feuilles ou aiguilles, son tronc, son écorces,...)
 - 4- Les utilisations de l'arbre (en cuisine, en médecine, en menuiserie,...)
 - 5- Fiche d'identité d'un arbre au choix

Cette pédagogie entre de plain pied dans le champs de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement puisqu'il constitue une découverte et un thème d'actualité : le développement durable. Le sujet tend à susciter la curiosité, l'intérêt et la sensibilisation à l'environnement proche dans lequel vit l'enfant.

LES JOURNÉES NATURE

Les Journées Nature permettent aux élèves de partir à la découverte du patrimoine naturel et du développement durable à Muret.

Différentes animations sont organisées :

Atelier pédagogique sur le thème de la chaîne alimentaire du potager

Cet atelier se compose d'une partie théorique en salle, avec un livret pédagogique à compléter par les enfants au cours de l'animation, puis d'une partie en extérieur avec un jeu collectif "poule-renard-vipère "pour illustrer concrètement le principe d'une chaîne alimentaire et pour finir la projection d'un film documentaire sur les animaux du potager.

Les objectifs sont clairs :

Sensibiliser les enfants à leur environnement

Comprendre quel intérêt ont les animaux à la mauvaise réputation (serpents, araignées, guêpes...)

Éveiller le sens de l'observation, développer le curiosité de l'enfant

Sensibiliser les enfants au développement durable

Sensibiliser l'enfant à l'importance du respect de la nature

Prendre conscience des répercussions de leurs actions sur l'équilibre du monde vivant.

EXPOSITION " BIEN DANS MON ASSIETTE "







Le sujet de l'exposition aborde l'alimentation de la vie quotidienne : la pollution et son impact (engrais chimiques, pollution de l'air et des sols...) la vie d'un produit (de sa conception, à son

exportation...) mais aussi de la société et des nouveaux modes d'alimentation...

Les objectifs étant de faire comprendre à l'élève la complexité de ce thème, et permettre à l'enfant de faire des choix plus renseignés dans sa vie de futur consommateur, changer les habitudes alimentaires, apporter quelques éléments de comportements respectueux de la nature.

Le Jour de la Nuit

Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale unique de redécouverte de la nuit, ses paysages, sa biodiversité et son ciel étoilé. Les animations proposées tendent à sensibiliser les élèves aux dégâts engendrés par la pollution lumineuse intense des villes et son impact sur la biodiversité nocturne.

Les animations proposées sont variées : montage d'un planétarium projetant le ciel nocturne, exposition sur les planètes, exposition sur la protection des chauves souris...

ANIMATIONS TOUT PUBLIC

De nombreuses manifestations sont organisées dans le respect des lieux naturels qui les accueillent, les bords de Louge, le parc Jean Jaurès, le Domaine de Brioudes,...

LES JOURNÉES NATURE

Dans le cadre de cet évènement, des animations sont organisées sur l'ensemble du territoire muretain : balades et randonnées, balades sur le thème de l'ornithologie,...

Le Jour de la Nuit

Afin de sensibiliser le grand public aux dommages générés par la pollution lumineuse, différentes animations sont proposées, conférences, observation des étoiles, visites guidées nocturnes, expositions sur le thème...

DES FESTIVALS

De grands moments font battre le coeur de la ville, ils rassemblent les Muretains et permettent à Muret de rayonner. A côté des animations existantes qui ont été maintenues grâce à l'aide de la ville, de nouveaux rendez-vous populaires sont nés ces dernières années. Le Printemps fait son Jazz, Afriqu'à Muret, le Festival del Hermanamiento, les Soirées de Bords de Louge, le festival La Bohème, le festival du cinéma, ...

L'ÉTÉ AU PARC, LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

L'été au parc est l'évènement phare de l'été à Muret. Depuis 2009, de nombreuses activités sont proposées à l'ombre sous les arbres majestueux (ping-pong, escalade, trampoline, lectures, jeux de sociétés,...) ou en soirée, pour des spectacles et du cinéma de plein air. C'est le rendez-vous des familles qui ne partent pas en vacances!

- La promotion du label a été renforcée :
- toutes les plaquettes à vocation touristique portent le logo VVF ;
- une page web dédiée a été créée sur le site de la Ville ;
- le logo est affiché sur les portes de l'OMT et de l'Hôtel de Ville :
- le présent document sert, en interne, de support de promotion et de travail en équipes.





B - Actions en faveur de la cohésion sociale

Muret s'est vue remettre le prix de la ville la plus sociale et solidaire par un jury de professionnels et de journalistes.

LES ESPACES AGORA

Les espaces Agoras Pyrénées et Peyramont sont des outils voulus par la ville et financés avec l'aide du Conseil Général et la CAF, permettant de créer du lien social, si indispensable aujourd'hui à notre société, et sont devenus pour un grand nombre d'usagers un lieu d'échanges, d'animations, de partage ou de loisirs.

LES JARDINS FAMILIAUX

Les terrains Robineau, acquis par la ville en 2009 en bord de Garonne et en amont de la clinique d'Occitanie sont aménagés.

Pour la petite histoire, la plage de galets au bout du chemin Robineau, a accueilli jusqu'aux années 60 de nombreuses générations de Muretains venant goûter au plaisir de la baignade en Garonne.

Les 42 jardins familiaux permettent à des Muretains ne disposant pas de jardins, de cultiver une petite parcelle de terre et de produire légumes et fleurs.

C'est aussi un équipement favorisant le lien social entre jardiniers, où conseils et convivialité vont de pair, sur un site offrant une perspective sur les falaises et les rives du fleuve à la vue imprenable.









CADRE DE VIE EMBELLI

A - Les réalisations

LE PARC DALAYRAC

Au carrefour des liaisons douces à venir, reliant l'extension du sentier fleuri, les bords de Garonne et les jardins familiaux, Aqualudia, le cinéma et la gare, ce nouveau parc public de 14000 m2 au cœur d'un quartier très dense d'habitat inauguré en 2009, est un lieu de verdure et un espace de jeux pour les enfants.

LE PARC FRUITIER À PEYRAMONT

A proximité de l'école P. Fons et de la crèche B.Didier la réalisation d'un petit espace public est un nouveau lieu vert, rendez-vous des familles, offert aux habitants du quartier.

DEPUIS 2011:

L'ENTRÉE NORD

Avec une forte impression de dynamisme et de modernité, l'entrée nord, entièrement repensée et fonctionnelle, donne l'image forte d'une ville enfin réveillée.

Cette entrée est digne d'une ville de 25000 habitants avec de nouveaux axes routiers et ronds points, un cinéma, " l'Eole ", immeuble design de bureaux, un nouveau centre commercial et des restaurants bénéficiant d'un aménagement paysager.

Les Muretains profitent alors d'un pôle culturel et commercial attractif.

LE LAC DU FOUR DE LOUGE

Nous avons repris l'aménagement de cet espace nature du sud de la ville, destiné à devenir le pendant aquatique du domaine de Brioudes, avec notamment :

- Aménagement des parkings.
- Installation d'un parcours sportif ponctué d'agrès.
- Création d'un ponton pour la pêche accessible aux personnes à mobilité réduite.

LE LAC DES BONNETS

Cet espace naturel a bénéficié d'un aménagement permettant l'accès aux sports d'eau, ski nautique, jet ski, wakeboard.

LE DOMAINE DE BRIOUDES

Ce poumon vert fort apprécié des promeneurs, des familles et des sportifs a fait l'objet de nombreuses attentions :







- Rénovation et extension du parking et de l'accès.
- Rénovation (2014) de la piste de bicross.
- Rénovation par la CAM du bâtiment mis à disposition par la ville pour accueillir les enfants du Centre de loisirs.
- Convention pour l'entretien et la gestion écologique du bois avec l'ONF.
- Intervention de la ville auprès du Conseil Général pour améliorer la route départementale menant au site.

LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Muret a été rénovée par la CAM pour 720 000 €, et une aire de déchets verts a été créée.

Le centre de transfert des ordures ménagères de la CAM a été entièrement réhabilité pour plus de fonctionnalité et plus de sécurité.

La collecte des déchets verts est un nouveau service proposé depuis avril 2014. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer à la dechetterie, le ramassage peut se faire sur abonnement ; de plus, deux points de collecte ont été créés à Ox et Estantens.

ENERGIE VERTE

La CAM et la ville, profitant des travaux de canalisation de la future STEP, ont engagé l'étude pour la création d'un échangeur thermique. Il récupèrera sans contact les calories des effluents, afin de chauffer partiellement l'eau d'Aqualudia et générer une production d'énergie verte et gratuite.

CONTAINERS ENTERRÉS

Un plan de création d'aires de containers enterrés pour les déchets est engagé. 60 000 € ont été inscrits au budget 2014 pour plusieurs opérations, dont la première est visible au bout du parking Saint Sernin.

UNE STATION D'ÉPURATION À JOFFRERY ET ESTANTENS



Deux chantiers concernant l'extension et la réhabilitation de la station d'épuration (STEP) d'Estantens et la création d'une nouvelle usine à Joffrery seront financés grâce aux économies réalisées avec la reprise de l'eau en régie, "Ô de Muret". Ces travaux étaient nécessaires eu égard à la vétusté des équipements devenus peu écologiques. Muret se dote d'un équipement moderne et performant pour le traitement des ses eaux usées, améliorant nettement la qualité des eaux de rejet en Garonne.

B - Des projets de développement et d'aménagement

La commune de Muret poursuit le chantier de végétalisation de la ville.

Elle continue son projet d'aménagement du Four de Louge et de Brioudes, et créera un aménagement "poumon vert" ainsi qu'un éco-sentier le long des berges de la Garonne, au Nord d'Aqualudia, sur les terrains en cours d'acquisition par la ville.

Le Conseil Général envisage la création d'une voie cyclable touristique le long du chemin du Pic du Ger entre Le Fauga et Muret, reliant le sentier existant Le Fauga/Cierp-Gaud. La Ville imagine ainsi une boucle touristique Muret-Muret par les deux rives de la Garonne avec, à la belle saison, une traversée de la Garonne Estantens-Chemin du Pic du Ger redonnant vie au bac que les anciens ont connu, et liant le centre-ville aux points d'intérêt du patrimoine bâti et naturel.

Les zones agricoles communales sont gérées par la SAFER. La Ville veille cependant à ce qu'une culture raisonnée y soit pratiquée.



L'avenue Jacques Douzans sera achevée en 2014-2015 avec la création du barreau de liaison Douzans-Europe et la liaison douce vers la gare.

DES PROJETS PHARES POUR MIEUX CIRCULER, BIEN VIVRE ET RESPIRER :

LE PASSAGE À NIVEAU PN 19

Le passage à niveau n°19 de Muret fait p artie des 14 passages à niveau de Midi-Pyrénées inscrits au programme de sécurisation national dit aussi « prioritaire ». Ce préoccupant facteur d'asphyxie de la circulation va être aménagé. La construction d'un tunnel pour la circulation, passant sous les rails est



tunnel pour la circulation, passant sous les rails, est prévue.

L'AVENUE DES PYRÉNÉES

Le travail du comité de pilotage Sud fin 2013, et la concertation des habitants au printemps 2014 permettent à la municipalité d'envisager un calendrier de réhabilitation de l'avenue des Pyrénées avec liaison douce vélo, avant l'ouverture de Porte des Pyrénées au Sud de Muret, projet commercial qui accueillera 27000m² de surface commerciale dont un hypermarché et des moyennes surfaces sport - bricolage - équipement de la maison et de la personne - loisirs, et seulement 1200m² de boutiques pour préserve le commerce en centre ville. Cet important projet deviendra un réel moteur économique car il créera de 400 à 500 emplois.

LE CENTRE VILLE, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Une grande place piétonne en parvis des commerces, une halle pour le marché et un parking souterrain seront aménagés à moyen terme.

Un cœur de ville rénové moderne, accueillant, fonctionnel et attractif, où la voiture n'est plus priorisée mais tolérée, est un atout de développement urbain et commercial.

En effet, la Ville a décidé de rénover cette place tout en veillant à ce que cet aménagement réorganise avec cohérence l'espace piéton et le stationnement, et valorise à la fois le patrimoine historique et le commerce existant.

>>> Les objectifs sont de :

- valoriser le patrimoine historique (bâtis et éléments singuliers) et les commerces (remise en scène des terrasses de café et restaurants)



- redonner l'espace aux piétons en réorganisant le stationnement
- relier le jardin du prieuré à la place
- traiter et embellir la halle
- élargir la rue Clément Ader pour permettre la création de terrases de plain-pied et les entrées et sorties du parking souterrain

LE MOULIN SUR LA LOUGE - USINE HYDROÉLECTRIQUE

Engagée en 2015, le remise en production de l'usine hydroélectrique sera accompagnée de la création d'un espace de détente et de promenades en bord de Louge, au cœur de la ville.





FICHES FOCUS

LA METAMORPHOSE DE L'ENTREE NORD

Symbole de renouveau urbain, l'entrée nord de la ville peaufine sa métamorphose. Le cinéma tant attendu a ouvert ses portes pour les premières projections, et la ville continue ses aménagements des différents espaces de vie, parvis, espaces verts,...

C'est donc une entrée nord moderne, vivante, attractive, réfléchie et cohérente qui est livrée aux Muretains.

Demain, une touche esthétique pour un aménagement final.

Le parvis, véritable lieu de vie, et le rond point principal d'entrée de ville pourront accueillir une œuvre majeure " la porte des Souffles " et un " chemin des étoiles " composé de trois œuvres complémentaires. Symbole d'une ville moderne qui réussit, les œuvres à l'esthétique futuriste ont réuni l'assentiment général lors de leur présentation en Conseil de quartier.

Projet:

La poursuite du sentier fleuri (départ parc Jean Jaurès) jusqu'au cinéma permettra un lien naturel entre le centre ville et l'entrée nord de Muret.





MAIMAT COMME UN SYMBOLE!

Ce quartier a été profondément réhabilité depuis 2008 et représente un symbole fort de l'action de la ville de Muret depuis 6 ans maintenant et est quasiment un quartier où l'ensemble des actions de la ville sont visibles.

- Au niveau social tout d'abord avec un quartier totalement repensé, un quartier devenu vert et ouvert. Un projet de reconstruction-démolition qui offre aux locataires des appartements aux nouvelles normes environnementales, mieux étudiés et mieux adaptés aux nouvelles familles.
- Au niveau végétal : ce nouvel ensemble sera arboré et végétal avec un effort tout particulier sur cette partie-là. Une mini-forêt test a été plantée pour repérer les essences d'arbres qui pour-ront être planté sur site prochainement. L'idée de préparer des plantations a été choisie pour immédiatement après la livraison des 2 bâtiments à venir, les arbres aient déjà atteint un niveau de pousse idéal. On se retrouvait trop souvent avec un décalage entre une promesse d'ambiance végétale et des arbres qui mettaient 3 ou 4 ans pour donner leur première feuille. Un quartier redevenu vert avec des centaines d'arbres et arbustes, voilà le nouveau visage de maïmat..
- Les bas d'immeubles ont été totalement repensés : réalisation d'une véritable place de vie, repositionnement du marché le mardi matin, création d'espaces commerçants en pieds d'immeubles, plantation, voilà l'esprit de ce nouvel ensemble à l'architecture résolument inscrite dans la modernité.
- Une nouvelle façon de vivre dans les quartiers : les premiers containers enterrés ont vu le jour (le verre pour l'instant) et une réflexion est entamée pour étendre à l'ensemble de la collecte de déchets. Moins de containers aériens difficiles à "gérer", moins de passage camions, voilà l'impact environnemental voulu aussi pour ce quartier.

- Un quartier au véritable lien-social : ce quartier est vraiment au coeur du dispositif de circulation en mode doux : en effet, il sera le passage du grand sentier fleuri qui permettra aux usa-

gers des modes doux de traverser Muret et de rejoindre bientôt les bords de Garonne aux abords des Jardins familiaux. Aller de quartier en quartier rapidement, c'est la fluidité sociale.







LA GARE DE MURET : ÉPICENTRE DES DÉPLACE-MENTS ET DU MULTIMODAL !

La gare de Muret est une des plus fréquentées de la Haute-Garonne. Avec près de 1 millions d'usagers en 2013 elle devient un lieu incontournable lorsque l'on veut se déplacer.

- Des navettes TAMtam renforcées : depuis 2009, la ville a mis en place les navettes TAMtam gratuites pour les déplacements intra-muros mais aussi pour amener et ramener des usagers depuis les communes de la CAM. Ce réseau sans cesse amélioré, est maintenant passé sous l'auto-

rité de Tisséo, ce qui va permettre de tisser des liens avec la métropole toulousaine encore plus fortement avec notamment un ticket unique en étude sur l'ensemble des moyens de transports autour de Toulouse. Les navettes transportent près de 300 000 usagers par an.

- Des parkings mieux étudiés : des parkings ont été créés aux abords de la gare pour inciter les Muretains à prendre le train tout en laissant leur véhicule à proximité de la gare. Le dernier parking créé, encore provisoire a été réalisé de l'autre côté de la gare pour permettre à tous les usagers de la gare de ne pas passer le passage à niveau en voiture et donc de fluidifier un peu la circulation en centre ville à certaines heures de pointe. Plus de places de parkings pour moins de voitures ailleurs voilà le challenge.
- Des casiers vélos ont été mis à disposition pour que ces moyens doux de circulations aient facilement accès à la gare. Un double sens cycliste-voiture a été aussi réalisé pour que les vélos aillent plus directement à la Gare.
- L'accélération des cadences TER, a amené les collectivités et RFF à lancer le grand chantier du passage souterrain Saint-Germier à l'horizon 2017, ce qui va permettre au centre ville de Muret de mieux respirer et surtout permettre de sécuriser ce passage à niveau 19.
- Tous ces éléments allant vers la création d'un pôle multimodal dans 3 ans aux alentours de l'actuel centre technique qui permettra de répondre à chaque besoin spécifique et ainsi de favoriser les déplacements par train et autres modes doux.
- La ville vient de créer pour une meilleure implication des usagers un comité d'usagers regroupant automobilistes, cyclistes, piétons, transporteurs,... Ce comité a pour objectif de coller au plus près des comportements d'usages de la route et des déplacements.



Des déplacements pour tous et partout.

UN BAIN DE JOUVENCE POUR L'ÉGLISE SAINT-JACQUES

Succédant à la petite chapelle castrale de Saint-Sernin, située près de l'actuel hôtel de ville, l'église Saint-Jacques le Majeur fut construite dans la ville neuve sur les ordres du comte Bernard III de Comminges au milieu du XIIème siècle.

Il faut attendre 1548, pour voir l'achèvement d'un vaste chœur voûté, tandis que la nef demeure simplement lambrissée.

Au cours du XVIIème siècle, le clocher est admirablement restauré par l'architecte Pierre Lesveville, qui travailla aussi à la cathédrale Saint Etienne et à qui l'on doit par ailleurs le pont neuf à Toulouse.

Le XVIIIème siècle se caractérise essentiellement par des aménagements intérieurs comme la construction de la tribune de l'orgue, l'installation de retables latéraux en bois dorés.

Depuis 2007, la municipalité a entrepris de gros travaux de restauration, en trois tranches :

Tranche 1 (2007-2008) : restauration du chevet et début de la restauration du décor intérieur du chœur, pour un montant de 106 515,55€ HT (subvention du Conseil Général : 73 857,85€).

Tranche 2 (2008-2009) : suite de la restauration du décor intérieur du chœur, début de la restauration du décor intérieur de la nef, pour un montant de 348 303,23€ HT (subvention du Conseil Général : 240 699,99€)

Tranche 3 (2011-2013) : suite de la restauration du décor intérieur de la nef, restauration du décor intérieur des chapelles nord (Saint Germier, du Rosaire et Saint Joseph), restauration du décor intérieur de la chapelle sud (Notre-Dame de la Salette), restauration de la crypte. Restauration des objets mobiliers : tableau du chœur, tableaux de la nef, etc... Montant des travaux : 565 937,00€ HT



Grâce à toutes ces remarquables restaurations, le splendide édifice qu'est l'église Saint-Jacques a pu traverser neuf siècles, offrant ainsi aux Muretains et visiteurs la possibilité d'admirer ce joyau du patrimoine de Muret.



